

COMMISSION INNOVATION

PV n° 1 de la réunion du 19/12/2016

Présents

- Gilles Rouffignat (animateur)
- Bérengère Sucharyna
- Olivier Blancheton
- Frédéric Suau Ballester
- Thierry Gobry

Excusés

- Michel Bourin → excusé
- Jean-Charles Guiguen → excusé

Objectifs de la réunion

- Installer la commission
- Définir notre périmètre de réflexion
- Définir nos modalités de fonctionnement
- Echanger et partager

Le contexte

- Cette commission a été souhaitée par le Président. Lors des réunions de préparation et de rencontre avec les candidats pour préparer la nouvelle mandature, il avait évoqué une commission « laboratoire » de laquelle il attendait des propositions pour faire des choses de façon différente,
- **Jean-Louis Dauphin rappelle la feuille de route de cette commission** « être force de proposition pour les clubs...être à leur écoute...cette commission doit étudier la faisabilité des projets avant proposition avec qui de droit avant mise en œuvre...j'attends de vous que vous n'ayez aucune limite dans vos propositions... ».

1° Pour ouvrir la réflexion, Gilles Rouffignat rappelle les grandes lignes du concept de l'innovation, en se référant au monde de l'entreprise.

- **Qu'est-ce qu'innover ?**
 - c'est **introduire quelque chose de nouveau** en termes d'usage, de pratique, de fonctionnement,
 - l'innovation résulte à la fois d'une **nouvelle idée**, faisant appel à la créativité, d'une **réalisation concrète** et de la **réponse aux attentes des utilisateurs**.
- **Les différents types d'innovation**
 - **les innovations de rupture** qui font table rase de l'existant pour le remplacer par quelque chose de complètement nouveau qui modifie profondément les conditions d'utilisation par les gens, et/ou qui s'accompagne d'un bouleversement radical,
 - **Les innovations d'amélioration (incrémentales)** qui ne bouleversent pas les conditions d'usage mais y apportent une/des amélioration(s) notable(s).

- **Le cycle de l'innovation**
 - Toute démarche d'innovation repose sur 4 étapes : 1° imaginer, 2° tester, 3° faire un bilan d'étape, 4° mettre en œuvre, corriger ou abandonner (selon les résultats du bilan),
 - **En innovation, l'erreur n'est pas un échec. Bien au contraire.** Elle fait partie intégrante de la démarche → **l'erreur est permise et acceptée en tant que telle.** C'est pourquoi **la phase BILAN est indispensable**, chaque fois que l'on propose une innovation, avant son déploiement final.
- **Les 4 piliers de l'innovation**
 - Pour innover, il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières, il faut simplement être capable de **faire preuve d'ouverture d'esprit**. Cela consiste donc à **positiver** et à **partir sans à priori**,
 - Les qualités requises :
 - être capable de remettre en cause les façons de faire
 - pas de censure dans les propositions
 - faire preuve d'ouverture d'esprit
 - créativité.

2° La commission examine ensuite l'application du concept de « l'innovation » au service du football, des clubs et du District.

- **Périmètre de la réflexion** : de nombreuses idées sont listées. Elles restent bien entendu à affiner, à regrouper et à prioriser. Quelques exemples des thèmes abordés :
 - **Le sportif** : compétitions, horaires, diversification des pratiques...
 - **Le développement** : communication, partenariat, formation, le « Projet » du District...
 - **Divers** : l'organisation événements → assemblée générale, remise de récompenses...
- **Cahier des charges** : la commission mènera ses réflexions en respectant 3 principes de base :
 - **UTILITE** : **tout ce qui sera étudié et proposé doit servir la cause des clubs et du football** → « *ne pas innover pour se faire plaisir, mais pour être utile* »
 - **CONCERTATION** : **travailler en collaboration avec les commissions concernées et les clubs** → « *ne pas faire seul dans son coin, mais faire AVEC les interlocuteurs déjà en place* »
 - **OBJECTIVITE** : **faire la distinction entre les projets et les personnes** → « *étudier, proposer en fonction de l'intérêt des idées et des résultats escomptés...et non pas de la personne qui les porte* »
- **Principes de fonctionnement**
 - **Etre facilitateur**...permettre l'éclosion des idées...tester de nouveaux projets...
 - **Etre le lien entre** les idées des clubs, des commissions, du comité directeur...et celles des membres de la commission,

- **Jouer un rôle de vase communicant** : être à l'écoute et dans le même temps, force de proposition à ces mêmes entités.
- **Notre démarche**
 - Pour faire face aux réactions « d'inquiétude » que peut provoquer le changement, notre **démarche doit reposer sur 3 principes** :
 1. Expliquer,
 2. Rassurer,
 3. Convaincre du bien fondé.
- **Avant de proposer une idée, il faut toujours**
 - La resituer dans le contexte (pourquoi...ce qui nous amène à proposer une réflexion...)
 - Préciser l'objectif
 - Définir ce que cela peut apporter de plus » aux bénéficiaires de la mesure

Prochaine réunion le lundi 13/02 à 19h

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h 30.

Gilles ROUFFIGNAT
Animateur de la commission